

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 30 janvier 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Huis clos**1. Dossier disciplinaire 2025-02 - Audition de l'agent**

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte de l'audition de Monsieur x, sapeur-pompier ambulancier volontaire, dans le cadre d'un dossier disciplinaire ; De reporter la décision relative à la sanction à une prochaine réunion du Conseil, après envoi du PV d'audition à l'agent pour signature et avec l'appui de conseils d'un avocat.

Séance publique**2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 19/12/2025.

3. Décision tutelle – Suspension décisions collège 28/10 et 28/11/25 - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre acte des arrêtés du Gouverneur de la Province de Namur des 10 décembre 2025 et 6 janvier 2026 suspendant la délibération n° 30 du Collège de zone du 28 octobre 2025 et la délibération n° 19 du 28 novembre 2025 ; De prendre note que le Collège a retiré les délibérations concernées le 29 décembre 2025.

4. MP Achat 4 véhicules de liaison (citadine longue) - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges n° 2021 R3 021 relatif à un accord-cadre pluriannuel (4 ans) de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules de police et anonyme et la fiche du lot 11 n°2021 R3 029 - lot 11-D'iteren Automotive SA pour quatre véhicules essence modèle Ibiza Style de marque SEAT, dont le montant estimé s'élève à € 70.247,93 € hors TVA ou € 85.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché via une commande sur base de la centrale d'achat de la Police Fédérale ; De demander une offre détaillée à la société d'IETEREN Automotive via la centrale d'achat ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/743-52.

5. MP Achat 50 TIB feu - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la description technique du marché fédéral et le montant estimé du marché "Achat 50 TIB feu", qui s'élève à € 46.650,00 hors TVA ou € 56.446,50, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la procédure négociée (marché fédéral) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/744-51.

6. MP Achat 400 Tenues Techniques - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de marquer son accord pour l'achat de 400 tenues techniques pour le montant estimé de € 261.200,00 hors TVA ou € 317.020,00 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la Centrale d'Achat de la Zone de Secours Hainaut Centre, sur le marché 2025/ZHC/CDA/3 Lot ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/744-51.

7. MP Achat 100 casques de feu - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de marquer son accord pour l'achat de 50 casques de feu pour le montant estimé de € 52.000,00 hors TVA ou € 62.920,00 - 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la Centrale d'Achat de la Zone de Secours Hainaut Centre, sur le marché 2024/ZHC/CDA/3 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/744-51.

8. MP Achat 100 Paires de Bottes de Feu - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif du produit « Bottes types C avec membrane HI3 Joker V3 – label de sécurité civile française » proposé par la centrale d'achat Hainaut Centre et le montant du marché qui s'élève à € 13.553,72 HTVA ou € 16.456,00 TVAC ; De passer le marché via la centrale d'achat de la Zone de Secours Hainaut Centre sur le marché 2025/ZHC/CDA/3 Lot 1 ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/744-51.

9. Convention de collaboration en matière d'hygiène et de prophylaxie - CHU UCL Namur

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la convention de collaboration relative au parrainage, à la guidance en matière d'hygiène et de prophylaxie entre le CHU UCL Namur et la Zone DINAPHI.

10. Convention SPF Intérieur - Equipe de secours cynophiles

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la convention de coopération relative à l'organisation du déploiement supra zonal des équipes de secours cynophiles, entre le SPF Intérieur - Direction générale Sécurité civile et la Zone de secours DINAPHI.

11. Règlement de travail - Modification

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver les modifications du Règlement de travail applicable au personnel de la zone ; De fixer son entrée en vigueur au premier jour suivant son approbation par les autorités de tutelle ; De charger le service des Ressources Humaines d'informer le personnel et de communiquer à chaque membre un exemplaire des modifications adoptées.

12. Personnel opérationnel – Octroi de titre-repas

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de marquer son accord sur l'octroi de titres-repas à tous les membres du personnel opérationnel professionnel, avec une valeur faciale de 6 € et une participation patronale de 4,91 €, à partir du 1er février 2026.

13. Recrutement cadre de base professionnel – Vacances d'emploi et appel à la réserve

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacants six emplois de sapeur-pompier professionnel, à pourvoir par appel à la réserve de professionnalisation de 2024.

14. Recrutement agents administratifs – Vacance d'emploi

Z A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de déclarer vacants deux postes d'employé administratif D4 pour les services Formation et Communication/IT au 1er mars 2026 ; De faire appel à la réserve de recrutement de 2025 afin de pourvoir à cet emploi.

15. Asbl Jeunes sapeurs-pompiers - Modification convention

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver l'avenant à la convention de collaboration entre la zone et l'ASBL A.J.S.P.D., qui modifie comme suit l'article 1 : le dernier point "à apporter un soutien en personnel, notamment pour assurer la formation sportive" est supprimé ; De transmettre l'avenant à l'asbl A.J.S.P.D. pour signature.

Huis clos

16. Cumul d'activités – Pompier professionnel

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'autoriser le Lieutenant professionnel X à exercer l'activité complémentaire en tant que chargé de cours dans une école secondaire, pour une durée de 4 ans à partir du 30 janvier 2026

17. Réaffectation temporaire pour raisons médicales

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la réaffectation temporaire de l'adjudant X dans des tâches administratives, conformément au descriptif de fonction de l'annexe 10 de l'arrêté ministériel du 8 octobre 2016 pour la période du 29 décembre 2025 au 7 janvier 2026 inclus.

18. Réaffectation temporaire pour raisons médicales

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'approuver la réaffectation temporaire du lieutenant X dans des tâches administratives ainsi qu'au sein du service Prévention, conformément au descriptif de fonction des annexe 14 et 27 de l'arrêté ministériel, pour une période de trois mois à partir du 20 janvier 2026.

19. Promotion au grade de sergent volontaire – Promotion définitive

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de promouvoir définitivement au grade de sergent volontaire le caporal X au 19 décembre 2025.

20. Prolongation engagement - sergent volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'accorder la prolongation de service à Monsieur X, Sergent-pompier volontaire, à partir du 30 avril 2026 pour une durée de 12 mois, sous condition de réussir un test cardiorespiratoire comme prescrit légalement.

21. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°10 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

22. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°11 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

23. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°12 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

24. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°13 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

25. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°14 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

26. Professionnalisation de sapeurs – Appel à la réserve – Admission en stage

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'admettre en stage de professionnalisation le lauréat n°15 de la réserve de professionnalisation, le sapeur X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels.

27. Démission honorable – sapeur-pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide d'accorder la démission honorable à Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au poste de Gedinne, à la date du 30 janvier 2026.

28. Arrêt C.E. - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance des arrêts intervenus dans les dossiers introduits par les agents X à l'encontre des décisions du Conseil de zone du 19 janvier 2024 les démissionnant pour défaut d'heure de formation continue.

29. Arrêt C.E. - Information

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de zone décide de prendre connaissance de l'arrêt du Conseil d'État intervenu le 16 décembre 2025 dans le cadre du recours introduit par M. X contre la décision n° 25 du Conseil de zone du 10 novembre 2023.

30. Informations diverses

Ce point n'a fait l'objet d'aucune décision.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente
Mélania HAVENNE

